

« PRESCRIRE LA MÉDIATION FAMILIALE » Pourquoi et comment la proposer ?

Type d'intervention	Formation
Public	Toutes personnes accueillant, orientant ou accompagnant le public. Professionnel-le-s de l'insertion, des secteurs sanitaires et sociaux prenant en compte le contexte familial de leurs publics. Groupe de 12 personnes (<i>14 au maximum</i>)
Durée	7 h (9h-17h) dont pause déjeuner 1h
Date	JEUDI 9 JUIN 2016
Coût	175 €uros
Objectif général	Appréhender et connaître le processus de médiation familiale afin d'être en mesure de la proposer, de façon appropriée, au public accueilli ou accompagné
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Connaître le processus de médiation familiale sous ses différents aspects ▶ Savoir le distinguer de processus voisins ▶ Connaître les lieux de médiation agréés par la CAF dans le Département ▶ Etre capable d'informer le public sur la médiation familiale et développer un argumentaire dans se différents champs d'application : divorce, séparation, intergénérationnel, transgénérationnel...
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le processus de médiation familiale : cadre juridique, procédure, indications, mise en œuvre, coût, avantages et limites ▶ Les outils du Médiateur Familial / de la Médiatrice Familiale ▶ Exemples concrets du contenu des séances (budget, choix de la résidence, comment liquider le régime matrimonial...) ▶ Indications et limites de la médiation familiale ▶ Différenciation, indications et contre-indications ▶ Les organismes, le financement de la médiation familiale ▶ Discussion, questions-réponses ▶ Construction d'un argumentaire
Méthodes pédagogiques	Apport d'informations théoriques et méthodologiques Illustration à partir d'exemples de situations détaillées et commentées Animation d'un temps d'échanges
Outils	Outils de la médiatrice familiale Exposés de cas Textes juridiques - Documents du Ministère de la Justice
Lieu d'intervention	CIDFF : 95 Grande rue Saint-Michel - 31400 Toulouse METRO B : Palais Justice ou St-Michel Marcel Langer – BUS 12 : Notre Dame – TRAM : Palais Justice
Intervenant-e	Marie-Josée PÉDOYA : Médiatrice familiale du CIDFF Haute-Garonne
Suivi, évaluation	Questionnaire de satisfaction des participant-e-s en fin de séance Bilan de l'intervention avec les autres intervenant-e-s pédagogiques et les commanditaires

Bulletin d'inscription

<p>PRESCRIRE LA MÉDIATION FAMILIALE Pourquoi et comment la proposer ? JEUDI 9 JUIN 2016 (9h-17h)</p>	<p>175 €</p>
---	---------------------

Nom : Prénom :

Fonction dans la structure :

STRUCTURE OU ORGANISME :

Responsable :

Adresse :

.....

Tél. : Fax :

Mail :

Une convention de formation à signer par l'employeur sera adressée, à la réception de cette inscription.

Important

Modalités de prise en charge selon les organismes

L'inscription est prise en compte

- ▶ à la date d'arrivée de ce bulletin d'inscription complété (1^{ère} étape obligatoire)

L'inscription est validée

- ▶ à la réception de l'acompte (80€) avec le bulletin d'inscription
ou ▶ selon les modalités administratives de la structure ne permettant pas de verser l'acompte
- ▶ dès réception de la convention signée
- ▶ une convocation nominative sera adressée

Cette formation peut être prise en charge par votre OPCA

Date limite de l'inscription : vendredi 3 juin 2016

Toute annulation doit être signalée avant la date limite d'inscription

Au delà de cette date, aucun remboursement de l'acompte ne sera effectué (sauf cas de force majeure)

Groupe environ 12 personnes (limité à 15 maximum)

En cas de nombre de participant-es insuffisants, le CIDFF se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation.

Nous pouvons également proposer ce type de formation sur site.

Contactez-nous, nous établirons un plan adapté à vos besoins spécifiques.

Renseignements et inscription : Juliette Beauté, Sylvie Damerment

☎ **05 34 31 23 31** ou **35** (direct)

Email : **cidff31@cidff31.fr**

Fax : **05 34 31 23 30**

